

Ramillies

Programme Stratégique Transversal 2025-2030



Table des matières

Introduction	4
Programme Stratégique Transversal (PST) – Commune de Ramillies	5
Déclaration de politique communale 2025-2030	7
VOLET I : PRINCIPES DE GOUVERNANCE ET LIGNES DE CONDUITE TRANSVERSALES.....	7
VOLET II: PRIORITÉS POLITIQUES	11
Nos objectifs et nos actions	20
O.S. 1. Tendre vers une mobilité apaisée, partagée, sécurisée et développer une infrastructure adaptée	20
0.0.1.1 Renforcer, de manière concertée, et faire évoluer la sécurité routière sur le territoire communal afin d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers, de sécuriser les lieux stratégiques, et d'encourager une dynamique comportementale favorable au respect des règles de circulation	20
0.0.1.2 Entretenir les infrastructures routières et de mobilité douce ainsi que leurs accessoires.....	20
0.0.1.3 Poursuivre la mise en place d'une vision multimodale de la mobilité, visant à diminuer l'autosolisme et à favoriser à l'utilisation d'autres modes de transport	21
0.5.2. Continuer à rendre les ramillois acteurs de leur commune et poursuivre l'amélioration de l'information et de la sensibilisation.....	21
0.0.2.1 Renforcer l'implication citoyenne et améliorer la vie sociale dans la commune, en soutenant des projets diversifiés	21
0.5.3. Être une commune ouverte à tous et inclusive, favorisant la cohésion sociale et offrant des services diversifiés	22
0.0.3.1 Favoriser l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse	22
0.0.3.2 Maintenir un enseignement communal de qualité.....	22
0.0.3.3. Mener une politique sociale visant à contribuer à une société plus solidaire (avec le CPAS).....	22
0.0.3.4. Poursuivre la mise en place d'une politique culturelle et touristique de qualité, ouverte et adaptée à tous.....	23
0.0.3.5. Optimiser l'utilisation des infrastructures sportives et la satisfaction des usages	24
0.5.4. Poursuivre la transition de la commune et son administration vers une société plus éco-responsable et durable	24

0.0.4.1 Respecter les engagements pris par la Commune dans le cadre du Plan Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat.....	24
0.0.4.2. Poursuivre la mise en œuvre du plan de lutte contre les inondations en collaboration avec les agriculteurs et services régionaux	25
0.0.4.3 Veiller à une meilleure gestion de la qualité de l'eau à Ramillies	25
0.0.4.4 Développer et protéger la nature et la biodiversité sur son territoire.....	25
0.0.4.5 Mettre en œuvre une politique zéro déchet, améliorer la gestion des déchets afin d'assurer une stabilisation de la facture pour le citoyen	26
0.0.4.6 Valoriser, promouvoir et stimuler le développement local à travers des initiatives diversifiées et porteuses	26
0.5.5. Développer la qualité de vie, en préservant le caractère rural de la Commune et en veillant à un équilibre social	26
0.0.5.1. Se doter d'une vision sur le développement du territoire.....	26
0.0.5.2 Réaliser des infrastructures en lien avec la vision du développement du territoire	26
0.0.5.3 Garantir une mixité de logement sur le territoire communal, accessible à tous.....	27
0.5.6. Poursuivre la modernisation de l'administration communale, soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace	27
0.0.6.1. Demeurer une administration communale accueillante, efficace, numérisée et apte à rencontrer les enjeux actuels (climatiques, énergétiques et solidaires)	27
0.0.6.2. Être une administration communale soucieuse du bien-être de son personnel et préparée aux défis futurs	27
0.0.6.3. Garantir les moyens opérationnels au bon fonctionnement de l'administration	28
0.0.6.4. Revoir de manière structurelle les recettes et les dépenses du budget communal afin de maintenir un équilibre financier.....	28
0.0.6.5. Renforcer les synergies entre la Commune et la CPAS.....	28
0.0.6.6. Maintenir les liens de communication avec les habitants en développant les outils actuels, tout en portant une attention particulière aux risques de fracture numérique	29

Introduction

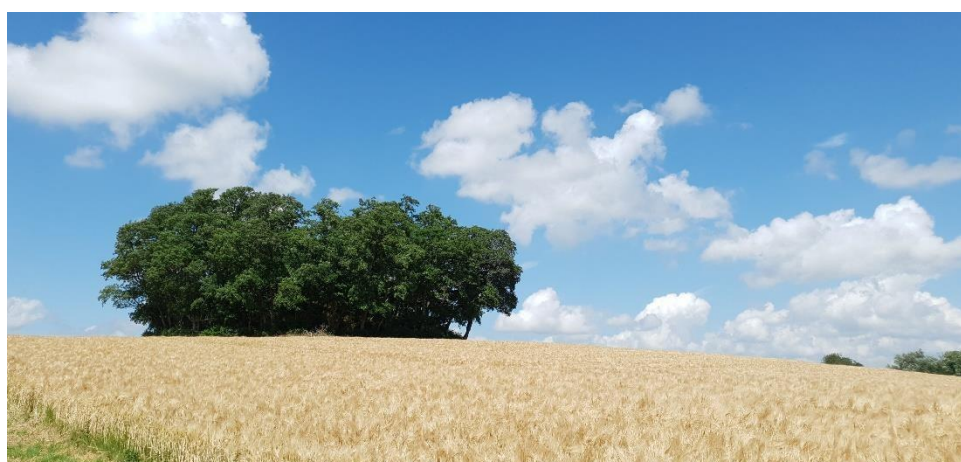
Située à l'est du Brabant wallon, à la frontière des provinces de Namur et de Liège, Ramillies est une commune rurale au cœur de la Hesbaye brabançonne. Elle regroupe les anciennes communes fusionnées en 1977 : Autre-Eglise, Gérompont, Grand-Rosière-Hottomont, Huppaye et Ramillies-Offus. Plus de 80 % du territoire est dédié à l'agriculture.

La commune est bien connectée aux pôles régionaux : Gembloux (20 km), Louvain-la-Neuve et Namur (25 km), Bruxelles et Liège (55 km). Elle est traversée par deux lignes RAVeL (142 et 147), totalisant 17 km de voies douces, facilitant les déplacements vers Jodoigne, Eghezée, Namur ou la gare de Landen.

Sa population s'étend au 01 octobre 2025 à 6691 habitants (2.639 ménages).

Vie associative, culturelle et sportive

Ramillies se distingue par une vie associative dynamique, avec de nombreuses initiatives locales dans les domaines culturel, sportif et social. La commune accueille des événements communaux, des activités sportives pour tous âges et soutient les associations locales. Elle valorise également son patrimoine rural et des paysages agricoles à travers des projets de mise en valeur et de sensibilisation.



Programme Stratégique Transversal (PST) – Commune de Ramillies

Méthodologie

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un outil de gouvernance locale conçu pour structurer et planifier les politiques communales sur l'ensemble de la mandature. Conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, il repose sur une méthodologie rigoureuse permettant de définir les priorités politiques de la commune tout en intégrant un dispositif d'évaluation.

Ce programme regroupe :

- Des objectifs stratégiques qui traduisent la vision politique du Collège communal,
- Des objectifs opérationnels et des actions concrètes à réaliser sur une période de six ans,
- Des indicateurs de suivi pour mesurer l'avancement et l'impact des actions.

Le PST ne se limite pas à une déclaration d'intention : il établit un lien direct entre la stratégie et sa mise en œuvre, en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles. Il constitue ainsi une feuille de route commune pour les élus et l'administration, favorisant une action cohérente et coordonnée.

Élaboration du PST à Ramillies

Le PST de Ramillies a été coconstruit par le Collège communal et l'administration, dans une dynamique de collaboration. Les objectifs stratégiques sont directement issus de la déclaration de politique communale adoptée en début de législature. Les actions concrètes ont été définies à partir d'un travail collectif entre les élus et les services communaux.

Une démarche évolutive et participative

Le PST est conçu comme une démarche évolutive, appelée à être évaluée régulièrement afin d'être adaptée ou révisée en fonction de divers facteurs : contraintes extérieures, opportunités, nouveaux besoins ou circonstances imprévues.

Il se compose de deux volets complémentaires :

- Un volet externe, qui concerne le développement des politiques communales,
- Un volet interne, qui porte sur l'organisation de l'administration communale.

Cadre juridique

Le PST est encadré juridiquement par :

- L'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation,
- L'article 27 de la loi organique du 8 juillet 1976 relative aux CPAS, modifiée par le décret du 5 juillet 2018.

Présentation au Conseil communal

Le 17 février 2025, le Conseil communal de Ramillies a pris connaissance de la déclaration de politique communale telle que reprise ci-après.

Déclaration de politique communale 2025–2030

INTRODUCTION

Ramillies est une Commune au caractère rural prononcé. Cette identité, Ramillies se doit de la garder.

Elle fait partie d'une qualité de vie chère à ses habitants. Que ce soit par un aménagement du territoire raisonné qui évite la dispersion de l'habitat, par l'encouragement des activités agricoles ou maraîchères qui assurent l'alimentation des populations et façonnent le paysage, par le développement d'activités économiques de proximité ou encore par le renforcement de la convivialité et de la solidarité qui évite la transformation en village dortoir.

Nos priorités politiques prendront en compte cette vision de la ruralité durant toute la législature.

VOLET I : PRINCIPES DE GOUVERNANCE ET LIGNES DE CONDUITE TRANSVERSALES

PARTICIPATION DE LA POPULATION

Nous poursuivrons et renforcerons la dynamique participative initiée durant la législature 2018–2024 (développement rural, commissions, budget participatif, concertation avec les riverains...) afin d'impliquer la population dans la gestion communale et le développement du territoire en bonne intelligence avec les communes voisines. De nouvelles formes de participation de la population pourront être testées notamment via le budget participatif qui sera progressivement augmenté.

Il s'agit bien, ici, d'un principe de gouvernance transversal commun à toutes les matières.

COHÉSION SOCIALE

Ce premier principe de gouvernance s'accompagne d'un second : la recherche de la cohésion sociale dans toutes les politiques. Pour ce faire, le collège veillera à développer la convivialité, les actions intergénérationnelles, à multiplier les occasions et lieux de rencontres pour tous les âges, permettant de faire de la

commune de Ramillies une entité accueillante et ouverte.

Nous voulons construire une société plus juste et plus durable dans laquelle chacune et chacun, générations présentes et futures, peuvent vivre dignement, épanouies et heureuses sur une planète habitable et vivante.

ENJEUX CLIMATIQUES

Les rapports scientifiques sur la crise environnementale sont clairs, précis, récurrents et alarmants. Nous avons une décennie pour aligner nos activités avec les limites planétaires.

Dès lors, nous nous attacherons à ce que les enjeux climatiques soient au cœur de nos politiques.

INFORMATION ET SENSIBILISATION DE LA POPULATION

La commune poursuivra son travail d'information et de sensibilisation de la population. Elle veillera à travailler avec les habitants, à soutenir les initiatives positives prises sur le territoire de Ramillies. Que ce soit au niveau social, culturel, économique, sportif ou visant à renforcer les liens sociaux.

Cela se traduira par :

- La communication via le bulletin d'information communal (Focus), qui doit refléter la vie de la commune et de nos villages et constituer un lien entre les habitants.
- La page agenda du site web de la commune de Ramillies qui continuera, notamment, à donner une place aux organisations et initiatives citoyennes (qui ne relèveront pas d'une dimension privée).
- Les ordres du jour du conseil communal ainsi que les documents liés seront toujours disponibles sur le site web.
- La diffusion en direct sur la chaîne YouTube de Ramillies du conseil communal et de vidéos de sensibilisation.
- La page Facebook « Ramillies en direct » sera maintenue et développée.
- Une attention particulière sera portée aux risques de fracture numérique. Nous maintiendrons, entre autres, un service en présentiel de qualité à l'administration communale et nous poursuivrons la diffusion des

informations importantes auprès de toute la population via des flyers ou autres en format papier.

- L'administration veillera aussi à une bonne information des Ramillois quant au suivi des dossiers, entre autres en ce qui concerne les travaux entrepris et à venir.
- Un travail de sensibilisation sera mené au sein de l'administration et auprès de la population, que ce soit par exemple pour la gestion des déchets, les enjeux climatiques, d'éducation, de coopération, de jeunesse ou encore de solidarité.

UNE GESTION DES FINANCES RIGOUREUSE ET RESPONSABLE

Les perspectives budgétaires (projection à 5 ans) de la commune mérite une attention particulière.

Un tableau de bord prospectif a été préparé parallèlement au budget 2025 afin de vérifier la faisabilité financière des projets intégrés dans la déclaration de politique communale.

Nous nous engageons à gérer les finances de manière rigoureuse et responsable.

La commune a très peu recouru à l'emprunt jusqu'à présent. Sur base des comptes 2022, elle est la cinquième commune la moins endettée de Wallonie (172,3 € par habitant). Selon le profil Belfius (compte 2023), le ratio d'endettement (0,18) reste largement inférieur aux communes similaires en Wallonie (Cluster : moyenne 0,63).

Cette politique a ses avantages (non-endettement financier) mais aussi ses inconvénients (création d'une dette cachée => nombreux travaux non réalisés, transition énergétique inexistante...). Le sous-investissement des années précédant la législature 2019-2024 a nécessité le développement de nombreux projets pour rattraper les retards. La réhabilitation du patrimoine (bâtiments communaux) lancée lors de la précédente législature nécessitera encore des moyens conséquents. Un plan d'investissement à moyen et long terme concernant la remise en état progressive des égouts et des routes sera également proposé.

Enfin le projet d'acquisition de l'ancienne Gare de Ramillies et la rénovation des bâtiments de l'école maternelle ainsi que de l'Eglise de Mont-Saint-André nécessiteront également des fonds importants.

Nos possibilités d'emprunt pour financer ces projets restent significatives et elles seront utilisées avec parcimonie afin de ne pas déséquilibrer les comptes.

Il faudra aussi tenir compte des engagements du passé notamment les remboursements liés à la construction des stations d'épuration.

Il faudra donc trouver un juste équilibre entre emprunts, réalisations sur fonds propres et projets subventionnés pour maintenir notre patrimoine en bon état. Des choix seront aussi à faire.

Notre trésorerie reste bonne, les comptes financiers (2023) indiquent des valeurs disponibles et des placements de trésorerie d'un montant de 534.000 €.

Cela passera aussi par la recherche de nouvelles marges de manœuvre issues d'une meilleure maîtrise des dépenses et de nouvelles recettes. Une analyse complète des budgets et des comptes sera faite pour identifier également des pistes d'économie possibles notamment dans les consommations énergétiques.

La recherche de nouvelles pistes de soutien financier (subventionnement) sera également accentuée bien que nous soyons déjà dans un bon ratio en comparaison à des communes similaires.

RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

Le Collège veillera à impliquer les différents services de l'administration communale dans la définition et la mise en œuvre des projets pour la commune de Ramillies, notamment via la rédaction du plan stratégique transversal (PST). Cela suppose une concertation étroite avec le Directeur général et le Comité de direction. Une charte de bonne gouvernance sera signée par le Comité de direction de l'administration, le Collège et le Conseil. Cette charte sera publiée sur le site web de la commune.

Un plan de formation sera également élaboré en concertation avec les agents.

ÉVALUER

Une évaluation de la déclaration de politique communale se réalisera en interne via celle du PST dans un souci de transparence d'information, de sensibilisation et des actions menées.

Les éléments de cette évaluation seront publiés à mi-mandat et fin de mandat sur le site et dans le bulletin d'information communal.

VOLET II : PRIORITÉS POLITIQUES

1. MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Le travail sera poursuivi afin :

- De sécuriser les abords des écoles de l'entité.
- D'aménager/sécuriser les entrées de village (effet de dévoiement), les carrefours dangereux (radars préventifs et répressifs), des pistes cyclables, des plateaux, des chicanes, des marquages au sol... autant de mesures à prendre progressivement selon les spécificités du lieu à sécuriser en concertation avec les riverains, les agriculteurs, les services de secours et certains utilisateurs réguliers (entreprises locales de transport...).
- D'aménager des trottoirs dans les lieux les plus adéquats selon les besoins de cheminements piétons (en regard de la proximité des lieux collectifs, réseau piéton...).

Dans le cadre de la réforme du TEC et de la révision de son réseau, le dialogue sera poursuivi avec les sociétés de transport en commun pour obtenir une meilleure desserte des villages de l'entité. Il s'agira aussi d'examiner et de défendre l'augmentation de l'offre vers certaines destinations (LLN, Namur, Jodoigne et Perwez ...). Un groupe de citoyens accompagnera la réflexion sur la réforme du réseau.

La commune informera et sensibilisera la population sur les initiatives de « voitures partagées » existantes et plus particulièrement sur l'offre de la commune. Un premier véhicule est disponible.

Elle travaillera sur la mise en place d'un réseau cyclable structurant afin de permettre l'utilisation quotidienne des voies douces. Ce réseau sera complété par le déploiement d'un réseau local en lien avec les sentiers. Dans ce cadre, la commune veillera à entretenir les arrêts de bus, les trottoirs, les pistes cyclables, le RAVeL et à améliorer leurs accessibilités. Un plan scolaire des itinéraires cyclables pour rejoindre les écoles de Ramillies en sécurité sera développé.

L'actualisation du plan (inter)communal de mobilité sera envisagée. Ce travail se fera notamment en concertation étroite avec la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) en tenant compte de l'ensemble des plans en cours de rédaction.

2. CONVIVIALITÉ ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les initiatives positives seront soutenues par la mise à disposition d'infrastructures de la commune et via le prêt de matériel. Il s'agira de renforcer le développement d'activités pour les enfants, jeunes, adultes ou aînés, personnes porteuses de handicap, notamment à partir des activités existantes. La commune veillera également à développer les lieux et les temps de rencontre et maintiendra le lien social par l'organisation entre autres du Grand feu et d'activités de rencontres.

Une attention particulière sera apportée au soutien des comités de quartier et de village et de l'unité scout de la commune. Un kit d'accueil sera offert à tout nouvel habitant de la commune. La participation aux manifestations patriotiques sera encouragée afin d'entretenir la mémoire de notre histoire et de sensibiliser les jeunes.

3. AFFAIRES SOCIALES

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) poursuivra ses actions visant à l'égalité et l'inclusion des aînés dans les actions politiques et sociales. Il renforcera l'offre sportive, les activités culturelles et la communication. Il continuera à participer aux activités du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et de l'Espace Public Numérique (EPN). Le PCS, porté conjointement par la commune et le CPAS, tend à garantir à tous l'accès aux droits fondamentaux. Une nouvelle programmation d'actions sera proposée et concertée entre les deux institutions (2025-2030). Une attention soutenue sera apportée aux actions qui favorisent, entre autres, l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale.

Un soin particulier sera porté aux personnes porteuses d'un handicap

- Mise en œuvre et information de l'existence du point handicontact au CPAS
- Favoriser l'accessibilité des espaces publics à tous les citoyens afin qu'ils puissent prendre part aux activités sociales, sportives, culturelles et économiques de manière autonome, simple et sécurisée.
- Veiller à prévoir des logements publics adaptables c'est-à-dire des logements dont l'accès est aisé pour tous, y compris par les personnes à mobilité réduite tel que prévu par le CoDT pouvant être aisément transformé en logement adapté aux besoins spécifiques d'une personne à mobilité réduite de manière à lui permettre d'y circuler et d'en utiliser toutes les fonctions de manière autonome.
- Intégrer progressivement une communication alternative (la communication améliorée alternative) pour la signalétique au sein des

guichets de l'administration communale.

- Favoriser et promouvoir les actions de solidarité existantes sur le territoire. Un renforcement du système d'accueil des étrangers demandeurs d'asile sur la commune sera mis en place ainsi qu'un meilleur soutien pour les familles Ramilloises qui souhaitent s'investir dans cet accueil. Une réflexion quant au déménagement de l'Initiative locale d'accueil (ILA) de Bomal sera entamée.

4. ENSEIGNEMENT/ JEUNESSE/PETITE ENFANCE/ATL

L'enfant au cœur des priorités politiques en matière de petite enfance, jeunesse et enseignement.

Cela impliquera :

- De manière transversale
 - D'envisager un service regroupant ces matières pour offrir un guichet unique d'information aux parents avec des spécificités par secteur / tranche d'âge ;
 - De mettre en avant, via une communication renforcée, les politiques communales en la matière.

Au niveau de la petite enfance :

- De concrétiser le projet de création d'une nouvelle crèche de 21 places à Grand-Rosière, sous réserve d'obtention des subventions, le développement de nouveaux services nécessitant des moyens importants.
- De finaliser la création du pôle petite enfance à Autre-Eglise et d'y mettre en place diverses initiatives au profit de la petite enfance (dont le Bébébus) ;
- De poursuivre le soutien logistique aux gardiennes ONE.

En ce qui concerne l'Accueil Temps Libre (ATL), de poursuivre :

- Le développement d'une offre de stages, plaines et activités diversifiées durant les congés scolaires ;

- Le développement de l'ATL en continuant à organiser des formations continues du personnel et renforçant la collaboration entre les deux écoles de l'entité.

Au niveau de l'enseignement :

- De continuer le travail entamé depuis quelques années visant à prendre en compte les besoins diversifiés des enfants pour offrir un enseignement de qualité ;
- De proposer chaque année un projet d'école en phase avec les besoins du terrain ;
- De poursuivre les initiatives innovantes, telles que, l'école du dehors, l'interaction enseignement/ATL... ;
- De renforcer les synergies entre les deux écoles de l'entité et leurs associations.

En ce qui concerne la jeunesse :

- De développer des services pour les jeunes de 0 à 18 ans, des activités intergénérationnelles et inclusives ;
- Poursuivre l'encadrement professionnel et de qualité pour répondre aux attentes et interrogations des adolescents, adultes de demain ;
- De continuer à donner un rôle actif au conseil communal des enfants en lui permettant de concevoir et concrétiser des projets.

5. ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

Gestion des déchets

La politique de gestion des déchets poursuivra les objectifs de réduction des déchets et de stabilisation de la facture pour les citoyens de Ramillies. Un plan d'action pour aller vers le zéro déchet sera mis en œuvre. Le ramassage des encombrants est remplacé par un ramassage à domicile à la demande. La sensibilisation à la prévention du gaspillage sera développée par le soutien à diverses activités comme l'organisation d'ateliers et d'une collaboration avec un « repair café » existant. La réflexion à l'adhésion à la nouvelle ressourcerie du BW Restor sera poursuivie. La gestion des déchets verts et organiques sera optimisée par la réflexion avec les habitants de la possibilité d'installer un

compost collectif dans certains quartiers. Un travail de sensibilisation à la bonne gestion des composts sera mené afin d'éviter la prolifération de nuisibles. La lutte contre les dépôts clandestins sera accentuée.

Environnement, énergie et biodiversité

Ramillies a besoin d'une vision à long terme portant sur le développement de la nature et de la biodiversité sur son territoire. Cette vision doit être partagée par le plus grand nombre et s'appuiera notamment sur les activités du GAL Culturalité (protection des zones humides, maillage écologique, action biodiversité...), du contrat de rivière Dyle-Gette et sur des fiches projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La protection des zones et vallées humides sera au cœur de la réflexion.

Un travail de sensibilisation du public aux richesses de la nature et à l'intérêt de la préservation et notamment la protection des nappes d'eau et la récolte des eaux de pluies sera assurée.

La convention du Plan Simple de Gestion des bois communaux sera mise en œuvre via le plan d'actions et son échéancier. Un travail de communication et de réflexion sur cette gestion s'organisera avec les habitants concernés.

Le Collège poursuivra la mise en œuvre du Plan d'Action Énergie et ses aides pour les travaux d'amélioration énergétique via le soutien de la plateforme Locale de Rénovation. Cela passera aussi par l'organisation de soirées d'information et de rencontres dans différents villages de l'entité.

Les bilans énergétiques des bâtiments communaux seront finalisés et accompagnés d'un plan d'investissements pour la réalisation d'économie d'énergie, la réduction des émissions de CO2 et le développement de consommation d'énergie renouvelable des bâtiments publics (isolation et autoproduction d'énergie).

L'investissement dans les énergies renouvelables sera poursuivi.

Une dynamique de sensibilisation aux enjeux climatiques de la population sera initiée ainsi qu'au sein des administrations.

La végétalisation des cimetières de Ramillies sera finalisée ainsi que l'encouragement à la gestion des déchets au sein de ceux-ci. Il y aura une proposition d'adhésion à un projet d'économie circulaire autour du chrysanthème (ECOCIM). Une réflexion de création de zones de mémoires sera également opérée.

Aménagement du territoire, développement rural et logement

La gestion des réserves foncières nécessite la mise en œuvre d'outils pour maîtriser la pression foncière et l'augmentation de la population pour les 20 prochaines années. Le risque de développement de villages dorts est réel et doit être analysé. Pour maîtriser la pression urbanistique sur le territoire, la commune doit se doter des outils nécessaires en cohérence avec le Schéma de développement territorial (SDT). La réalisation d'un schéma de développement de l'espace communal (SDC) sera lancée afin de définir, avec la population, les orientations dans la structuration du territoire communal (centralités). Le projet Croix de Hesbaye, intégrant la création d'un tiers lieu et d'une micro-zone de petite activité économique artisanale, sera poursuivi en concertation avec toutes les parties prenantes (riverains, entrepreneurs, commissions, porteurs de projets.) et nos partenaires. Nous serons attentifs à ce qu'il reste un projet à taille humaine et à le maîtriser dans le temps. 2025 verra le lancement de l'étude d'incidence.

L'opération de développement rural sera poursuivie et son programme terminé et déposé pour accord auprès du gouvernement wallon. Les premières conventions portant sur les projets seront proposées à son approbation.

Le développement de logements accessibles aux jeunes, aux aînés ou intergénérationnels sera dans nos priorités. Ramillies doit rester une commune accueillante pour toutes et tous. La rénovation du patrimoine communal afin de créer une dizaine de logements sera poursuivie. Les possibilités de développer quelques habitations pour personnes âgées ou intergénérationnelle seront étudiées dans le cadre du projet de la Croix de Hesbaye.

L'accompagnement des domaines dans le cadre du plan habitat permanent (PHP) reste une priorité.

La collaboration avec l'Immobilière Publique de l'Est du Brabant wallon sera intensifiée pour y développer un habitat léger écologique de qualité destiné en priorité aux habitants des domaines.

6. URBANISME

Le Collège visera à permettre un développement raisonné du bâti tout en garantissant le maintien du cadre de vie rural de nos villages et en intégrant les besoins actuels et futurs de notre société. Des outils de planification et autres seront mis en place de manière à garantir, dans une situation d'accroissement démographique constatée, la gestion des réserves foncières, la préservation des

territoires agricoles, la maîtrise des risques naturels, et ce dans le but de pérenniser un territoire attractif, dynamique et durable. L'implication de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sera renforcée, principalement sur les questions d'enjeux territoriaux et les projets de plus grande envergure.

7. TRAVAUX

L'entretien et la réfection de certaines voiries communales feront partie des priorités de cette législature. Un plan d'action à moyen et long terme sera élaboré en fonction des moyens disponibles.

Une attention particulière sera également donnée aux voiries régionales qui ne relèvent pourtant pas de la gestion communale. La Région sera régulièrement interpellée sur l'entretien et les travaux à prévoir sur celles-ci.

En matière de chemins et sentiers vicinaux, un cadastre a été remis à jour en cohérence avec le cadre régional. Un plan d'action va être mis en œuvre progressivement sur les six ans de la législature pour l'entretien et la réouverture de certains en parfaite collaboration avec le monde agricole et les riverains.

La concertation sera également menée pour les aménagements, l'embellissement des espaces publics, du petit patrimoine et des places de villages.

L'entretien régulier des égouts sera renforcé, celui-ci se fera en parallèle avec la mise en place d'une cartographie reprenant les points noirs du réseau d'égouttage ce qui permettra la planification des travaux nécessaires et urgents.

La réfection des nombreuses églises et autres édifices cultuels sur la commune de Ramillies mobilise des moyens très importants tant au niveau des bâtiments que des équipements (système de chauffage). Un premier inventaire a été demandé aux Fabriques d'église sur les besoins d'investissement et une expertise est également menée sur les possibilités de remplacement des systèmes de chauffage. Sur cette base une rencontre avec les Fabriques d'Eglise et l'Evêché sera organisée afin de définir les priorités en termes de travaux, mais aussi les possibilités de rationalisation de la gestion des lieux de cultes et l'optimisation de leur utilisation.

8. LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LES COULÉES DE BOUE

Une politique de prévention contre les inondations et les coulées boueuses se met en place progressivement à la suite de l'état des lieux résultant des intempéries de 2021 réalisé en concertation avec les agriculteurs, les riverains et les services du SPW compétents (Cellule GISER notamment) et différents acteurs de terrain. Cet état des lieux a donné naissance à un plan de lutte contre les inondations dont la mise en œuvre sera prioritaire.

L'agriculture est une activité prépondérante sur le territoire de Ramillies, le Conseil Consultatif Agri-Rural (CCAR) créé lors de la précédente législature restera un partenaire important dans la lutte contre les inondations et les coulées de boue. L'entretien des cours d'eau et des fossés communaux sera assuré de manière plus régulière. Une sensibilisation des propriétaires de cours d'eau non classés sera initiée. La collaboration avec la Province du BW pour la réalisation d'un ouvrage de retenue des eaux se poursuivra et nous l'interpellerons régulièrement sur l'entretien des cours d'eau de classe 2. Les primes communales anti-inondation seront maintenues.

9. ACTIVITÉ SPORTIVES ET CULTURELLES

Une évaluation des activités du centre sportif sera réalisée dans le cadre de la Régie communale autonome afin d'améliorer la gestion des différentes activités s'y déroulant. L'accueil de nouveaux sports sera envisagé après analyse des contraintes propres à ceux-ci.

La convention avec Panathlon Wallonie Bruxelles sera maintenue par concrétisation de différentes actions.

Le soutien financier et matériel aux différentes associations sportives et culturelles de la commune sera maintenu.

Des comités d'accompagnement impliquant les riverains pour la gestion des terrains multisports seront créés.

Nous allons continuer à favoriser et développer les initiatives culturelles dans la commune (organisation de concerts notamment au sein d'églises en collaboration avec les fabriques d'église, d'expositions, parcours d'artistes, soutien de la salle de cinéma locale, etc.).

Nous continuerons à soutenir la bibliothèque communale, le travail de ses bénévoles et ses activités en créant davantage de synergies avec les différentes associations, les écoles et les événements communaux. Nous

poursuivrons la collaboration avec le GAL Culturalité et le Centre Culturel BW et nous envisagerons d'augmenter cette collaboration avec le centre culturel de Jodoigne et/ou de Eghezée. Nos avans prind on-arindjemint : « Më comène dèt oye » avou l'Fèdèracion Waloniye-Brusèle. Nos alans bouter dès jesses di sot'nance do walon come li tauveléye di walon èt co dès ôtes plans a décider come dins l'arindjemint.

Nous avons l'intention de créer une salle polyvalente pouvant accueillir des activités autres que sportives. Différents scénarios seront envisagés et leurs faisabilités techniques et financières analysées. Nous veillerons à développer davantage les collaborations avec les différents acteurs culturels et économiques.

10. UNE COMMUNE ACTIVE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Commune devra jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation plus durable en s'appuyant sur les productions locales, équitables et saines. Elle doit permettre un rapprochement entre ses habitants et les producteurs ou entrepreneurs locaux. La commune a une prise directe sur les circuits courts et peut inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics (cantine scolaire, crèche...).

Le Collège veillera progressivement à assurer l'accès pour tous à une alimentation durable et de qualité. Un repas régulier de qualité pour chaque enfant à l'école reste une exigence. La gratuité progressive sera un de nos objectifs. A cette fin, la valorisation et l'encouragement des producteurs, artisans et entrepreneurs Ramillois seront des objectifs de la majorité. Un registre des activités professionnelles et artisanales locales consultable sera publié sur le site web de la commune.

Le Collège travaillera à la mise en place d'une association des artisans, commerçants et entrepreneurs locaux. Il participera aussi à l'initiation et le soutien d'activités de sensibilisation : découverte des producteurs, artisans et produits locaux.

11. TOURISME

Le tourisme permet de mettre en avant la Commune, son caractère rural et son histoire. Notre ambition dans ce domaine est :

- D'inventorier et de soutenir les initiatives locales et le folklore, comme par exemple, la Bataille de Ramillies, Totemus...
- De promouvoir un tourisme local via un point d'information au niveau de la

gare de Ramillies (lien avec le projet Croix de Hesbaye).

12. CPAS

Une évaluation du fonctionnement du CPAS sera réalisée afin d'améliorer et renforcer les synergies avec la Commune. Des temps de concertation réguliers seront organisés notamment sur les synergies entre les plans stratégiques transversaux (PST). Le Collège veillera à un élargissement des champs d'actions du CPAS.

Nos objectifs et nos actions

O.S. 1. Tendre vers une mobilité apaisée, partagée, sécurisée et développer une infrastructure adaptée

0.0.1.1 Renforcer, de manière concertée, et faire évoluer la sécurité routière sur le territoire communal afin d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers, de sécuriser les lieux stratégiques, et d'encourager une dynamique comportementale favorable au respect des règles de circulation.

- Aménager les entrées et/ou centres de village pour ralentir la vitesse des conducteurs, favoriser une conduite plus sécurisée et respectueuse des limites de vitesse, et améliorer la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la route
- Réaliser des aménagements de sécurité localisés (abords des écoles, des crèches et des lieux de rencontre...)
- Poursuivre le renouvellement des panneaux de signalisation et l'entretien des marquages routier sur tout le territoire ramillois.



0.0.1.2 Entretenir les infrastructures routières et de mobilité douce ainsi que leurs accessoires

- Réaliser le recensement des éléments de voiries communales par mobile mapping afin d'avoir un état des lieux complet des infrastructures communales
- Entretenir l'ensemble du réseau de voiries communales pour garantir sa durabilité et améliorer la qualité des déplacements et rénover les points prioritaires identifiés dans le plan d'investissement communal 2026-2030
- Entretenir, valoriser et préserver les chemins et sentiers vicinaux, les trottoirs, le RAVeL afin de tendre vers une accessibilité pour un maximum d'usagers.



0.0.1.3 Poursuivre la mise en place d'une vision multimodale de la

mobilité, visant à diminuer l'autosolisme et à favoriser à l'utilisation d'autres modes de transport

- Créer et améliorer le réseau piéton et cyclable afin d'assurer une continuité fluide et cohérente des parcours, facilitant ainsi les déplacements en toute sécurité
- Améliorer la desserte des villages de l'entité et de défendre l'extension pertinente de l'offre vers des destinations clés
- Sensibiliser la population à des modes de transports alternatifs et comportements éco-responsables par l'intermédiaire de l'utilisation de voitures partagées et le déploiement de bornes de recharge électriques.



0.5.2. Continuer à rendre les ramillois acteurs de leur commune et poursuivre l'amélioration de l'information et de la sensibilisation

0.0.2.1 Renforcer l'implication citoyenne et améliorer la vie sociale dans la commune, en soutenant des projets diversifiés

- Aider les acteurs de la vie sociale de la commune par la mise à disposition de matériel communal
- Maintenir la dynamique des conseils consultatifs existants (CCAR, CCCA, CLDR, CCE, CCATM...)
- Relancer le budget participatif (*action propre ou dans le cadre du PCDR*) pour soutenir les initiatives citoyennes, favoriser et promouvoir les actions de solidarités existantes sur la commune
- Organiser des rencontres entre le Collège communal et les différents villages sur des thématiques particulières et locales afin d'associer les ramillois à la concrétisation des projets dans leurs villages
- Maintenir et optimiser le soutien financier aux associations sportives et culturelles de la commune
- Une solution pérenne d'accueil de l'unité scout de Bomal sera proposée et mise en place avec les acteurs concernés.

- Développer un programme d'activités inclusives pour les enfants, jeunes, adultes, aînés et personnes porteuses de handicap, à partir des activités existantes et en créant de nouvelles opportunités
- Maintenir la mémoire historique, en particulier chez les jeunes générations.



0.S.3. Être une commune ouverte à tous et inclusive, favorisant la cohésion sociale et offrant des services diversifiés

0.0.3.1 Favoriser l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse

- Réaliser les travaux d'aménagement du Pôle Petite Enfance de Ramillies
- Concevoir, organiser et mettre en place le fonctionnement du Pôle Petite Enfance
- Augmenter les places d'accueil au sein des infrastructures 0 - 3 ans et poursuivre le soutien logistique aux gardiennes ONE
- Etoffer l'offre d'accueil



0.0.3.2 Maintenir un enseignement communal de qualité

- Rénover et veiller à la qualité des infrastructures scolaires
- Optimiser la sécurité physique et affective de l'enfant et tenir compte de ses besoins
- Faire évoluer le fonctionnement de l'école en concertation avec le personnel
- Valider chaque année un projet d'école en phase avec les besoins de terrain et poursuivre les initiatives pédagogiques innovantes

0.0.3.3. Mener une politique sociale visant à contribuer à une société plus solidaire (avec le CPAS)

- Soutenir, développer et coconstruire les actions inscrites dans le Plan de Cohésion Sociale
- Développer l'Espace Public Numérique : à développer



- Travailler avec le conseil consultatif des aînés à une meilleure inclusion des aînés dans les actions politiques et sociales
- Veiller à une meilleure prise en compte des personnes porteuses d'un handicap dans les différentes politiques et actions menées (point handicontact, accessibilité, logements publics adaptés, communication, ...)
- Poursuivre le partenariat de coopération internationale avec le Burkina Faso et initier des actions communales dédiées à la solidarité internationale.



0.0.3.4. Poursuivre la mise en place d'une politique culturelle et touristique de qualité, ouverte et adaptée à tous

- Organiser au moins 5 événements par an, incluant des dimensions culturelles, comme des concerts, des expositions, le cinéma en plein air et le parcours d'artistes
- Dans le cadre de la réflexion sur la réorganisation du patrimoine culturel, envisager d'aménager un bâtiment culturel en vue d'en permettre également un usage mixte qui inclut des projets culturels
- Renforcer le soutien à la bibliothèque communale et créer davantage de synergies avec les associations, écoles et événements locaux.
- Poursuivre et intensifier la collaboration avec le GAL Culturalité et le CCBW, en élargissant éventuellement la coopération avec les centres culturels de Jodoigne, Perwez et Eghezée.
- Réitérer l'initiative lancée en 2024 en soutenant le cinéma local (Jodoigne) en offrant chaque année une place de cinéma aux jeunes de la commune.
- Renforcer et améliorer le soutien au sport et à la culture via le maintien des chèques sports et culture.



0.0.3.5. Optimiser l'utilisation des infrastructures sportives et la satisfaction des usagers

- Repenser l'occupation des infrastructures sportives à Mont-Saint-André
- Diversifier l'offre sportive et analyser les possibilités d'améliorer les infrastructures existantes
- Mettre en place une collaboration avec l'école Saint-Jean- Baptiste en vue de pouvoir bénéficier de sa salle de sports pour augmenter l'offre sur la commune
- Faire reconnaître la RCA en tant que centre sportif local et engager un gestionnaire d'infrastructures sportives (2025)
- Créer des comités d'accompagnement impliquant les riverains pour la gestion des terrains multisports.



0.S.4. Poursuivre la transition de la commune et son administration vers une société plus éco-responsable et durable

0.0.4.1 Respecter les engagements pris par la Commune dans le cadre du Plan Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat

- Soutenir la plateforme de rénovation locale énergétique jusqu'à sa conclusion prévue en 07/2027
- Poursuivre la réduction des émissions de CO2 des bâtiments publics
- Réduire les émissions de CO2 des véhicules communaux
- Maintenir l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h et poursuivre la réduction des émissions de CO2 liées à l'éclairage public.
- Sensibiliser la population, le personnel communal et l'école communale aux enjeux climatiques
- Déployer les bornes de recharges pour véhicules électrique sur le territoire



communal (Plan EZ-Charge d'inBW).

- Envisager la création de communauté d'énergie

0.0.4.2. Poursuivre la mise en œuvre du plan de lutte contre les inondations en collaboration avec les agriculteurs et services régionaux

- Concrétiser les mesures du plan prévues pour la période 2025-2030 sur les zones prioritaires identifiées
- Suivre le chantier de la Province du Brabant wallon concernant la création d'une zone d'immersion temporaire en amont de la Grande Gette
- Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation sur la problématique inondation suivant le public cible pour sensibiliser sur leur impact ainsi que leurs risques
- Maintenir les primes communales pour les dispositifs anti- inondations et les mesures liées au placement de fascines et bandes enherbées.



0.0.4.3 Veiller à une meilleure gestion de la qualité de l'eau à Ramillies

- Veiller à une meilleure transparence des données sur la zone de captage de Mont-Saint-André afin de pouvoir mieux informer la population
- Relancer le contrat de captage de Mont-Saint-André en concertation avec les agriculteurs concernés
- Veiller à assurer une meilleure protection de la zone de captage de Mont- Saint-André

0.0.4.4 Développer et protéger la nature et la biodiversité sur son territoire

- Protéger les eaux en surface
- Poursuivre la mise en œuvre des mesures de protection de la biodiversité et compléter par de nouvelles mesures



- Sensibiliser le public à l'intérêt de la préservation de l'environnement et de la nature
- Mettre en œuvre le Plan Simple de Gestion des Bois communaux
- Végétaliser les cimetières de la Commune qui ne le sont pas encore et mettre en œuvre une dynamique d'économie circulaire dans les gestions des chrysanthèmes.

0.0.4.5 Mettre en œuvre une politique zéro déchet, améliorer la gestion des déchets afin d'assurer une stabilisation de la facture pour le citoyen



- Mise en œuvre d'un plan d'action 0 déchet subventionné
- Organiser des ateliers/activités sur le thème de la sensibilisation à la réduction des déchets et au gaspillage
- Lutter contre les dépôts clandestins
- Adhérer à la ressourcerie BW Restor + soutien au projet de création
- Soutenir l'achat de produits réutilisables qui diminuent les déchets et/ou les actions qui visent à diminuer les déchets.

0.0.4.6 Valoriser, promouvoir et stimuler le développement local à travers des initiatives diversifiées et porteuses.

- Promouvoir une consommation durable en soutenant, valorisant et encourageant les entrepreneurs locaux
- Garantir l'accès pour tous à une alimentation durable et de qualité et poursuivre la sensibilisation des habitants aux bienfaits des produits locaux et durables



0.5.5. Développer la qualité de vie, en préservant le caractère rural de la Commune et en veillant à un équilibre social

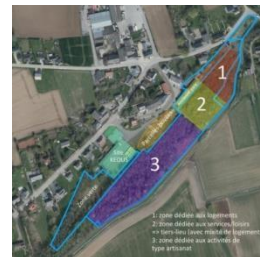
0.0.5.1. Se doter d'une vision sur le développement du territoire

- Elaborer un schéma de développement communal
- Finaliser, adopter et mettre œuvre le programme communal

de développement rural

0.0.5.2 Réaliser des infrastructures en lien avec la vision du développement du territoire

- Croix de Hesbaye : créer un espace multifonctionnel alliant économie, social, culture & sports, logement, tourisme



0.0.5.3 Garantir une mixité de logement sur le territoire communal, accessible à tous

- Augmenter le nombre de logements publics sur le territoire de la Commune via la rénovation du patrimoine communal et développer un habitat léger public dans les domaines, avec l'IPB
- Favoriser la rénovation du bâti communal existant en logement de qualité
- Mobiliser le parc privé dans un but social via l'Agence Immobilière Sociale
- Favoriser le développement d'un parc de logements locatifs de qualité



0.5.6. Poursuivre la modernisation de l'administration communale, soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace

0.0.6.1. Demeurer une administration communale accueillante, efficace, numérisée et apte à rencontrer les enjeux actuels (climatiques, énergétiques et solidaires)

- Revoir l'organisation, l'accueil et la signalétique de l'administration communale dès l'ouverture du nouveau bâtiment
- Augmenter la transversalité entre les services
- Œuvrer à la transition numérique de l'administration, en collaboration avec l'inBW (projet transformation digitale des pouvoirs locaux)
- Mettre en place un système de contrôle interne
- Sensibiliser et former le personnel communal à la transition climatique,

énergétique et solidaire

- Continuer le projet de gestion des archives et de suivi du RGPD

0.0.6.2. Être une administration communale soucieuse du bien-être de son personnel et préparée aux défis futurs

- Instaurer un horaire flottant pour les agents administratifs de la commune et du CPAS
- Poursuivre les mesures de valorisation du personnel communal
- Développer la gestion des ressources humaines autour des valeurs et des objectifs stratégiques (PST)
- Revoir le statut et le règlement de travail en fonction des orientations fixées par le Collège et des réformes portées par le Gouvernement wallon

0.0.6.3. Garantir les moyens opérationnels au bon fonctionnement de l'administration

- Réorganiser les espaces de travail du nouveau complexe communal.
- S'appuyer sur les partenariats existants (inBW, ECETIA, GAL...) et les collaborations entre communes de l'Est du Brabant wallon pour mieux fonctionner et mutualiser les ressources et projets
- Assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique

0.0.6.4. Revoir de manière structurelle les recettes et les dépenses du budget communal afin de maintenir un équilibre financier

- Créer et implémenter un outil de prospective financière intégrant les données financières de la commune, du CPAS, de la RCAR et de la crèche communale
- Créer et implémenter un outil de prospective financière intégrant les données financières de la commune, du CPAS, de la RCAR et de la crèche communale
- Mettre en place un suivi du cadastre immobilier

0.0.6.5. Renforcer les synergies entre la Commune et la CPAS

- Profiter de la création d'un complexe communal unique pour mutualiser les services transversaux : Finances, RH, IT, CPPT
- Créer un seul service technique pour la commune (fusion des deux services)
- Intégrer le vestiaire social (Pêle-Mêle) dans le nouveau complexe communal
- Dédier un logement dans les logements publics en création au CPAS en tant que logement d'urgence
- Poursuivre la mutualisation des marchés publics communs



0.0.6.6. Maintenir les liens de communication avec les habitants en développant les outils actuels, tout en portant une attention particulière aux risques de fracture numérique

- Favoriser une intégration rapide et réussie des nouveaux habitants, en facilitant leur accès aux services.
- Développer les outils de communications : bulletin communal, page Facebook, site internet, streaming du Conseil communal...
- Intégrer la communication améliorée alternative (CAA) pour la signalétique à l'occasion de la réorganisation des locaux de l'administration communale (ouverture extension)
- Améliorer l'informations sur les chantiers et travaux en cours via les différents canaux de communication de la Commune

